



I B P T

## INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Belgique conserve en majeure partie un niveau de prix moyen par rapport aux pays voisins

Bruxelles, le 13 décembre 2016 - L'IBPT a publié aujourd'hui [une étude comparative des prix résidentiels des produits télécoms en Belgique et dans nos pays voisins](#) (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg et Royaume-Uni). La Belgique conserve en majeure partie un niveau de prix moyen par rapport aux pays voisins

L'IBPT publie son étude comparative annuelle des prix résidentiels des produits télécoms en Belgique et dans nos pays voisins. Au total, 715 plans tarifaires de six pays (la Belgique, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni) ont été analysés au mois d'août 2016. L'on peut déduire de celle-ci les évolutions et observations suivantes.

Suite aux baisses tarifaires observées en Belgique entre 2012 et 2014, les prix des plans tarifaires belges pour la **téléphonie mobile (postpaid)** restent stables depuis 2015. Malgré cela, la Belgique recule dans le classement des pays, parce que le niveau des prix dans les pays voisins a quant à lui continué à diminuer, sauf en France. La Belgique obtient un score moyen pour l'ensemble des profils. La différence avec les pays voisins est souvent vraiment négligeable. Pour un profil avec 300 minutes d'appel, des SMS illimités et 1GB de données, la Belgique se classe deuxième. Un consommateur moyen débourse 21€ pour celui-ci. L'IBPT note que les différences de prix entre les pays sont de moins en moins marquées : les prix dans le pays le moins cher (généralement la France) ont augmenté, alors que les prix mobiles dans le pays le plus cher (l'Allemagne) ont diminué.

Pour les **clients « prepaid »** aussi (qui représentent toujours près de 40% des appelants mobiles en Belgique), la Belgique conserve sa position moyenne. Les offres conjointes prépayées comprenant des données étaient moins chères par rapport à l'année passée. Les offres conjointes sans données mais avec des minutes d'appel ont par contre davantage augmenté. Le Royaume-Uni reste souvent, tout comme les années précédentes, le pays le moins cher et la France reste en général le pays le plus cher.

Le niveau des prix pour **l'internet mobile (standalone)** a diminué de manière significative au cours de l'année 2014 dans tous les pays de l'étude. Entre-temps, les prix se sont à nouveau stabilisés depuis 2015 : les résultats pour tous les profils utilisateurs restent quasiment inchangés par rapport à l'année passée. Si nous examinons la position de la Belgique par rapport à ses pays voisins, nous constatons que celle-ci reste relativement chère : pour un plan tarifaire comprenant au moins 5 GB, l'on paie en moyenne 31€ en Belgique. Tout comme pour la téléphonie mobile, l'IBPT remarque que les prix des pays voisins convergent.

Pour la **large bande (standalone)**, la Belgique obtient de bons résultats, bien que la comparaison ne soit possible qu'avec deux autres pays voisins. En Allemagne et au Royaume-Uni, ce service n'est en effet plus proposé que dans le cadre d'une offre conjointe.

Le niveau de prix moyen du **triple play** (avec la téléphonie fixe, l'internet et la télévision) a augmenté en Belgique par rapport à l'année passée, que ce soit pour l'internet rapide ou ultra rapide. Le triple play reste en moyenne en Belgique plutôt cher, voire cher, par rapport aux pays voisins. Pour un produit proposant une vitesse entre 30 et 100 Mbps par exemple, un consommateur débourse en moyenne en Belgique 65€ (en incluant les frais de consommation de 25 appels « téléphonie fixe »). La France se profile à nouveau nettement comme le pays le moins cher.

L'année passée, la Belgique se profilait comme un pays plutôt bon marché (vitesse de 30-100 Mbps) ou dans la moyenne (vitesse de plus de 100 Mbps) pour les offres **quadruple play** (avec la téléphonie fixe, l'internet, la télévision et la téléphonie mobile). Malgré la stabilité du niveau de prix en Belgique, celle-ci recule d'une place dans le classement par rapport à ses pays voisins pour la catégorie de vitesse de 30-100 Mbps. Cette chute est toutefois due à l'émergence de la France dans l'exercice de comparaison pour cette catégorie de produits. En ce qui concerne l'internet ultra rapide, le niveau de prix moyen est maintenu en Belgique. La différence de prix absolue avec le pays qui précède la Belgique dans le classement est toutefois très limitée.

En ce qui concerne la **téléphonie fixe** en tant que produit standalone, le classement des pays reste assez stable par rapport à l'année passée. La Belgique est devenue moins compétitive par rapport à l'année passée pour le profil « le plus léger », pour lequel notre pays devient le deuxième pays le plus cher. La Belgique est plutôt chère pour les profils de consommation moyenne et bon marché pour les profils caractérisés par une consommation plus intensive. La différence de prix entre les pays est relativement faible, surtout en ce qui concerne les profils les plus lourds.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter :

Jimmy Smedts  
Porte-parole  
Tél. : 02 226 88 22

Plus d'infos : [www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)  
IBPT  
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35  
1030 Bruxelles  
Tél. 02 226 88 88  
Fax 02 226 88 77  
[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)